



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

*Uwo uri wese ubahirizwa*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N°298 DU 27 DECEMBRE 2021 AU 2 JANVIER 2022**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 8 personnes tuées dont 3 cadavres retrouvés, 2 victimes des VSBG, 1 personne enlevée, 1 personne torturée et 6 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figure 2 femmes arrêtées et 4 mineurs tués.

Des Imbonerakure, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à l'intégrité physique et à la liberté.

Des attaques à la grenade ont été rapportées dans ce bulletin.

La situation inquiétante de la pandémie de la Covid-19 a été également signalée.

Ce bulletin revient aussi sur des cas liés à la gouvernance et aux faits sécuritaires ayant fait des pertes en vies humaines et des blessés.

## **LES GRANDS TITRES**

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DE LA GOUVERNANCE

III. DES FAITS SECURITAIRES

IV. DE LA GESTION DE LA COVID-19

## CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.2.DU DROIT A LA LIBERTE .....</i>	<i>3</i>
<i>I.2.1.DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.2.2.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT .....</i>	<i>4</i>
<i>II. DE LA GOUVERNANCE.....</i>	<i>4</i>
<i>III.DES FAITS SECURITAIRES .....</i>	<i>5</i>
<i>III.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES .....</i>	<i>5</i>
<i>III.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES .....</i>	<i>5</i>
<i>III.2. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS.....</i>	<i>5</i>
<i>III.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES .....</i>	<i>5</i>
<i>IV. DE LA GESTION DE LA COVID-19.....</i>	<i>6</i>
<i>V. CONCLUSION.....</i>	<i>7</i>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>CDS</b>	: <i>Centre de Santé</i>
<b>CNDD-FDD</b>	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
<b>CNL</b>	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
<b>ECOFO</b>	: <i>Ecole Fondamentale</i>
<b>SNR</b>	: <i>Service National des Renseignements</i>
<b>SOBEL</b>	: <i>Société Burundaise d'Elevage</i>
<b>VSBG</b>	: <i>Violences Sexuelles et Basées sur Genre</i>

## **I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A LA LIBERTE**

#### **I.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE**

##### ***Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi***

En date du 29 décembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Antoinette Harerimana, âgée de 38 ans, a été tabassée par son mari Révoat Ntirampaba, membre du parti CNDD-FDD jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Selon des sources sur place, quand il s'est rendu que sa femme ne bougeait plus, il a pris le large. Selon les mêmes sources, les voisins sont intervenus et ont conduit la victime au CDS Bugenyuzi où elle a été hospitalisée. L'origine de ce conflit est que cette femme est rentrée vers 20 heures trouvant son mari ayant déjà fermé la porte et quand elle a toqué pour qu'il ouvre, il est sorti avec un bâton, l'accusant de prostitution.

#### **I.1.2. DES PERSONNES TORTUREES**

##### ***Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi***

En date du 25 décembre 2021, vers 18 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Dieudonné Nkeshimana, âgé de 38 ans, cultivateur, a été tabassé par un groupe de 4 Imbonerakure commandés par Thérence Manirakiza, âgée de 35 ans, responsable des

##### ***Une fillette violée en commune Gisuru, province Ruyigi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2021 indique qu'en date du 23 décembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Rusange, commune Gisuru, C., âgée de 4 ans, a été violée par Elias Ndikumana, âgé de 23 ans, voisin de la victime. Selon des sources sur place, après l'incident, les parents de la victime ont remarqué que le sang mélangé avec du sperme coulait dans le sexe de cette fillette. Ils ont alerté la police et ont conduit l'enfant à l'hôpital de Gisuru tandis que l'auteur présumé a été conduit au cachot de la police de Gisuru.

Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, la victime était en train de séparer des gens qui se battaient. Lorsque ces Imbonerakure sont arrivés à cet endroit, ils ont tabassé Dieudonné Nkeshimana sans demander la raison de leur bagarre. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers le CDS Nyabikere où elle a été hospitalisée. Les auteurs n'ont pas été inquiétés.

### **I.2. DU DROIT A LA LIBERTE**

#### **I.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES**

##### ***Une personne enlevée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2021 indique qu'en date du 21 décembre 2021, sur la colline Mushasha II, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, le surnommé Gashombanyi, membre du parti CNL, originaire de la colline Kinyinya I, de la même zone et commune, a été arrêté par le surnommé Cokumpa, Imbonerakure accompagné par Au-

bert Kubwimana, membre du parti CNDD-FDD et responsable des coopératives Sangwe en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Regina Mundi par Cimpaye, responsable du SNR en province Bujumbura rural. Selon les mêmes sources, en date du 27 décembre 2021, Gashombanyi a été sorti de ce cachot vers une destination inconnue de sa famille.

## **1.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT**

### ***Une femme arrêtée en commune et province Bubanza***

En date du 29 décembre 2021, vers 8 heures, sur la colline centre-ville, zone, commune et province Bubanza, Béatrice Nizigiyimana, aide infirmière au CDS Bubanza II, a été arrêtée par Venant Miburo, responsable du SNR en province Bubanza. Selon des sources sur place, Béatrice se rendait au service. La victime a été conduite au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Régina Mundi. Le mobile de son arrestation est inconnu.

### ***Deux journalistes arrêtés en commune Muha, Bujumbura Mairie***

En date du 28 décembre 2021, vers 12 heures aux enceintes du CDS de la zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, Jérôme Hakizimana et Innocent Bibonimana, respectivement reporter et cadreur à la Radio-télévision Isanganiro ont été arrêtés par des policiers et gardés pendant plus d'une heure dans un des bureaux de ce CDS. Selon des sources sur place, ces journalistes s'étaient rendus au CDS Kanyosha pour faire un reportage en rapport avec l'augmentation des centres de dépistage de la covid-19, suite à une forte propagation de la pandémie. Les mêmes sources ajoutent que ces deux journalistes ont été obligés de supprimer les éléments du reportage recueillis avant leur arrestation. Ils ont été accusés de faire ce reportage sans autorisation du ministère en charge de la santé.

### ***Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2021 indique qu'en date du 20 décembre 2021, vers 20 heures, au site SOBEL, sur la colline 13<sup>ème</sup> transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Diomède Rukundo, membre du parti CNL,

## **II. DE LA GOUVERNANCE**

### ***Détournement des fonds publics en commune Nyanza-lac, province Makamba***

En province Makamba, un projet d'électrification du chef-lieu de la zone Muyange, commune Nyanza-lac a été initié. Ce projet était conjointement exécuté par la commune Nyanza-lac avec l'appui du FONIC et était destiné au développement de la com-

munale. Le lancement officiel des activités de ce projet a été effectué en date du 23 novembre 2019 par le chef de l'Etat, feu Pierre Nkurunziza. Selon des sources sur place, l'électrification de cette zone n'est pas encore exécutée bien que certaines personnes avaient payé des frais alloués aux compteurs pour l'électrification de leurs maisons.

### ***Deux personnes arrêtées en commune et province Rumonge***

En date du 26 décembre 2021, vers 11 heures, au centre de la zone Minago commune et province Rumonge, Canésius Nsabimana et son épouse Nadine Munezero, enseignante au lycée communal Minago, ont été arrêtés à leur domicile par le responsable du SNR dans la province Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été embarqués vers le cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. En date du 27 décembre 2021, vers 14 heures, les deux victimes ont été sortis de ce cachot et conduits au cachot du SNR à Bujumbura. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de perturber la sécurité et Nadine Munezero a été interrogée sur les motifs des déplacements fréquents de son mari à Bujumbura et a été accusée de complicité à la perturbation de la sécurité.

### ***Une femme arrêtée en commune et province Bubanza***

### ***Deux journalistes arrêtés en commune Muha, Bujumbura Mairie***

### ***Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural***

### ***Deux personnes arrêtées en commune et province Rumonge***

munale. Le lancement officiel des activités de ce projet a été effectué en date du 23 novembre 2019 par le chef de l'Etat, feu Pierre Nkurunziza. Selon des sources sur place, l'électrification de cette zone n'est pas encore exécutée bien que certaines personnes avaient payé des frais alloués aux compteurs pour l'électrification de leurs maisons.



### III. DES FAITS SECURITAIRES

#### III.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

##### **Trois personnes tuées en commune Murwi, province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2021 indique qu'en date du 20 décembre 2021, sur la colline et zone Buhayira, Japhet Kwizera, âgé de 67 ans, a été tué par une grenade lancée chez lui par des gens non identifiés; en date du 23 décembre sur la colline et zone Murwi, Félix

Nzokira a été tué à l'aide des machettes lorsqu'il rentrait chez lui et dans la nuit du 26 au 27 décembre 2021, sur la sous colline Nyaruhongore, colline Mugimbu, zone Ngoma, Elias Congera a été tué à l'aide des machettes en cours de route alors qu'il rentrait chez lui. Selon des sources sur place, toutes ces victimes ont été accusées de sorcellerie.

#### III.2. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

##### **Une fillette morte en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 27 décembre 2021, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la prénommée Chanelle, âgée de 14 ans, élève en 4<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Mwoya est morte après que sa mère l'ait battue à coups de bâton. Selon des sources sur place, Chanelle était allée puiser de l'eau à un robi-

net public et y avait traîné. Lorsque la fillette est rentrée, sa mère, Adija Kamikazi, l'a frappée à l'aide d'un petit bâton au niveau des jambes et la fillette est tombée par terre et est morte sur le champ. Vers 19 heures, la police a arrêté Adija Kamikazi et l'a conduite au cachot où elle a été incarcérée pour des raisons d'enquêtes. Elle a été libérée en date du 30 décembre 2021.

#### III.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Shombo, province Karuzi**

En date du 30 décembre 2021, vers 21 heures, sur la colline et zone Rusi, commune Shombo, province Karuzi, Anicet Katihabwa, âgé de 38 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été retrouvé mort dans sa chambre. Selon des sources sur place, en date du 29 décembre 2021, Anicet s'est disputé avec sa femme Noëlla, âgée de 36 ans et cette dernière a décidé d'aller passer la nuit chez les voisins. Selon les mêmes sources, le lendemain, la femme de la victime est allée chercher les chefs collinaires pour l'accompagner et les réconcilier. Quand ils sont arrivés à la maison, ils ont appelé Anicet mais personne ne répondait. Ils ont alors décidé de défoncer la porte et ont trouvé Anicet mort, allongé sur le lit et sans aucune blessure. Les circonstances et le motif de sa mort n'ont pas été connues.

Kayokwe lorsqu'il était allé, avec d'autres enfants, voir comment cette rivière avait débordé. Selon les mêmes sources, les enfants ont crié à l'aide mais en vain. Le cadavre de l'enfant a été repêché.

##### **Deux enfants morts en commune Muha, Bujumbura Mairie**

En date du 28 décembre 2021, le matin, à la deuxième avenue, zone Musaga, commune Muha, Bujumbura Mairie, les corps sans vie d'Amen Adorah Ingabire et Muco ont été retrouvés dans les ruisseaux de la rivière Mpimba. Selon des sources sur place, pendant la nuit de la veille, il y avait eu des pluies diluviennes et le lendemain matin, des habitants de la zone Musaga ont repêché les corps des victimes.

##### **Une grenade retrouvée en commune Matana, province Bururi**

##### **Un enfant mort noyé en commune Rusaka, province Mwaro**

En date du 28 décembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Kizi, commune Rusaka, province Mwaro, Ntirandekura alias Matwi, âgé de 3 ans a été retrouvé mort noyé dans la rivière Kayokwe près de chez lui après une forte pluie. Selon des sources sur place, la victime est tombée dans la rivière

En date du 28 décembre 2021, vers 8 heures, sur la colline Bitezi, zone Gasibe, commune Matana, province Bururi, une grenade défensive en bon état a été découverte dans des broussailles. Selon les sources sur place, cette grenade a été découverte par une prénommée Anne Marie de la même colline qui cherchait le bois de chauffage sur cette colline. Selon les mêmes sources, cette dernière a vite alerté la police.

***Une personne blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi***

En date du 27 décembre 2021, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, le nommé Ndarugirire, âgé de 40 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par un Imbonerakure prénommé Onésime, âgé de 24 ans. Selon des sources sur place, Onésime était en train de se disputer avec un autre homme avec qui il partageait

la bière au cabaret de cette colline. Selon les mêmes sources, lorsque Ndarugirire a tenté de les séparer, l'auteur a pris un gros bâton, l'a frappé et l'a blessé à la tête. La victime a été conduite au CDS Nyakabugu pour être soigné et l'auteur, se rendant compte ce qui venait de se passer, a commencé à jouer le fou, en s'habillant des sacs et en courant dans la rue en chantant.

***Des maisons détruites et des champs endommagés en commune Rugombo, province Cibitoke***

En date du 30 décembre 2021, sur les collines Rugeregere, Munyika II, Mparambo I, Samwe et Mparambo II, commune Rugombo, province Cibitoke, une pluie mêlée au vent a détruit 216 maisons et 8 hectares de champs de bananes endommagés et une vache foudroyée. Selon des sources sur place, 81 maisons à Rugeregere, 68 maisons à Munyika II, 45 maisons à Mparambo I, 10 maisons à Samwe et 12 maisons à Mparambo II ont été recensées comme détruites.

***Un corps sans vie retrouvé en commune Shombo, province Karuzi***

***Un enfant mort noyé en commune Rusaka, province Mwaro***

***Deux enfants morts en commune Muha, Bujumbura Mairie***

***Une grenade retrouvée en commune Matana, province Bururi***

***Une personne blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi***

***Des maisons détruites et des champs endommagés en commune Rugombo, province Cibitoke***

#### ***IV. DE LA GESTION DE LA COVID-19***

***Cinquante et un cas testés positifs en commune Mugongo- Manga, province Bujumbura rural***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2021 indique qu'en date du 23 décembre 2021, en commune Mugongo-Manga, pro-

vince Bujumbura rural, à l'hôpital d'Ijenda, sur 77 cas de personnes testées au Covid-19, 51 personnes ont été testées positives. Selon des sources sur place, parmi ces cas figurent 3 enseignants de l'ECOFO Ijenda I et 5 enseignants de l'ECOFO Virgo Sapiens.

## ***V. CONCLUSION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des cas liés à la

pandémie de la Covid-19, à la gouvernance, aux faits sécuritaires ayant causé des morts et des blessés dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.

## ***V. CONCLUSION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays. pandémie de la Covid-19, à la gouvernance, aux faits sécuritaires ayant causé des morts et des blessés dans certaines localités du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à l'intégrité physique et à la liberté.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.

Ce bulletin répertorie également des cas liés à la